



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 2 avril 2015 — N° 73**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de sensibilisation à l'autisme et le Mois de l'autisme.

---

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin souligner la commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire du génocide cambodgien.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'hôpital Marie-Clarac.

---

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration concernant la campagne *Parents jusqu'au bout!*

---

M. Rochon (Richelieu) fait une déclaration concernant le Gala reconnaissance de l'action communautaire et de l'économie sociale dans la MRC de Pierre-De Saurel.

**2 avril 2015**

---

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner la 39<sup>e</sup> édition de la Coupe Desjardins 2015.

---

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de féliciter M. Gilles Roussil, lauréat régional du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin 2014.

---

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de rendre hommage aux grands bâtisseurs de l'industrie forestière québécoise.

---

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter l'haltérophile Alex Bellemarre.

---

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner la Télévision d'ici qui fête ses 30 ans.

---

À 9 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 14.

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 février 2015 par M. Traversy (Terrebonne) concernant la sauvegarde de la politique familiale du Québec;

(Dépôt n° 972-20150402)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 18 février 2015 par M. Marceau (Rousseau) concernant le projet de loi n° 28 et le maintien des services en pharmacie;

(Dépôt n° 973-20150402)

La réponse à la question écrite n° 33 concernant la recommandation du Protecteur du citoyen du Québec sur la pension alimentaire versée par le parent débiteur au parent créancier, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2015 par M. Bonnardel (Granby);

(Dépôt n° 974-20150402)

La réponse à la question écrite n° 41 concernant les recommandations du rapport du Protecteur du citoyen sur la contribution financière au placement d'enfants mineurs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 février 2015 par M. Lisée (Rosemont).

(Dépôt n° 975-20150402)

---

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 1<sup>er</sup> avril 2015, que lui a adressée M. François Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, concernant le plaidoyer de la Procureure générale du Québec dans la cause Lafarge Canada inc. contre Heurtel, en lien avec le rôle du pouvoir législatif dans le processus d'adoption du projet de loi n° 37. Cette lettre est accompagnée du jugement de la Cour supérieure relativement à cette affaire.

(Dépôt n° 976-20150402)

**2 avril 2015**

---

Copie de la lettre, en date du 2 avril 2015, qu'il a adressée à Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles, en réponse à sa lettre du 26 mars 2015 concernant l'horaire des travaux parlementaires.

(Dépôt n° 977-20150402)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 000 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien d'une éducation publique de qualité au Québec.

(Dépôt n° 978-20150402)

\_\_\_\_\_

M. Lelièvre (Gaspé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 325 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien en poste du directeur général actuel du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie.

(Dépôt n° 979-20150402)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 682 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le développement du réseau des services de garde éducatifs.

(Dépôt n° 980-20150402)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**2 avril 2015**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un document intitulé « Issuer comment: Caisse de dépôt et placement du Québec's Infrastructure Agreement with Québec Is Credit Negative », de l'Agence Moody's Investors Service;

(Dépôt n° 981-20150402)

Copie d'un échange de courriels, en date du 1<sup>er</sup> avril 2015, entre M. Jason Mercer et M. Jean-François Gibeault, concernant CDP Financial.

(Dépôt n° 982-20150402)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 15 janvier 2015, adressée à Mme Karen Kear-Jodoin, juge à la Cour supérieure du Québec, par M<sup>e</sup> Frédéric Allali, concernant le jugement de M. Jacques Caya, dossier : C.S. : 505-17-006896-130.

(Dépôt n° 983-20150402)

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vien, ministre du Tourisme, conjointement avec M. Cousineau (Bertrand), Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail et la contribution du Regroupement des événements majeurs internationaux au développement économique, touristique, culturel et social du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**2 avril 2015**

---

M. Drainville (Marie-Victorin), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le projet d'inversion du flux de l'oléoduc 9B de la compagnie Enbridge; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Mme Lavallée (Repentigny) présente une motion concernant les centres de la petite enfance; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant le plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

\_\_\_\_\_

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission en lien avec le mandat de reddition de comptes sur la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

2 avril 2015

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 17 avril 2015, M. Khadir (Mercier) s'adressera à M. Leitão, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les mesures à prendre pour corriger les injustices fiscales subies par les contribuables en raison des privilèges accordés au 1 % des plus fortunés ».

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Affaires prioritaires**

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1<sup>er</sup> avril 2015, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Surprenant (Groulx) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour une autre promesse électorale brisée concernant la pseudo-stratégie maritime farfelue sans véritable stratégie et très loin de ce qui avait été promis à la population lors de la dernière campagne électorale.

**2 avril 2015**

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Surprenant (Groulx), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

Un document intitulé « Fiche d'impact – Fin du financement à la mission des CJE du Québec, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015 » du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais.

(Dépôt n° 984-20150402)

À la fin de son intervention, M. Turcotte (Saint-Jean) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget confirmant le désintérêt de ce gouvernement vis-à-vis la jeunesse québécoise.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 87 du Règlement, le débat est ajourné.

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises.

Le rapport est adopté.

### *Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 34 est adopté.

## **Affaires prioritaires**

### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné précédemment, sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

**2 avril 2015**

---

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 15 h 01.

\_\_\_\_\_

*Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et M. Turcotte (Saint-Jean), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Lemay (Masson) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son inaction face à l'écart de richesse qui s'accroît entre le Québec et les autres provinces et états nord-américains.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean) et M. Lemay (Masson), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

**2 avril 2015**

---

À la fin de son intervention, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui coupe de manière éhontée le financement en matière d'éducation.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson) et Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Lamarre (Taillon) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui ne règle rien vis-à-vis le désespoir des Québécois quant à l'accès à leur système de santé.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) et Mme Lamarre (Taillon), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. LeBel (Rimouski) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui coupe 26 millions de dollars dans l'aide aux personnes et aux familles.

**2 avril 2015**

---

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Lamarre (Taillon) et M. LeBel (Rimouski), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Villeneuve (Berthier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir présenté un budget qui cumule des coupes de 151 millions de dollars dans le financement de La Financière agricole.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Caire (La Peltrie), Mme David (Gouin), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Traversy (Terrebonne), M. Paradis (Lévis), M. Gaudreault (Jonquière), Mme Ouellet (Vachon), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx), M. Turcotte (Saint-Jean), M. Lemay (Masson), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), Mme Lamarre (Taillon), M. LeBel (Rimouski) et M. Villeneuve (Berthier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

---

À 17 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 14 avril 2015, à 13 h 45.

**2 avril 2015**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le jeudi 2 avril 2015, à 14 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Auger (Champlain), le représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lorne Giroux, administrateur du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 34 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**